



Illustrations des bonnes pratiques

Informier et sensibiliser les usagers

Critère 1.3.

Répertoire des déchets ménagers

***Communauté d'Agglomération de
Grenoble - Alpes Métropole (38)***

RÉPERTOIRE des DÉCHETS MÉNAGERS

2007



je trie, c'est ma nature



ECO
EMBALLAGES

0800 500 027

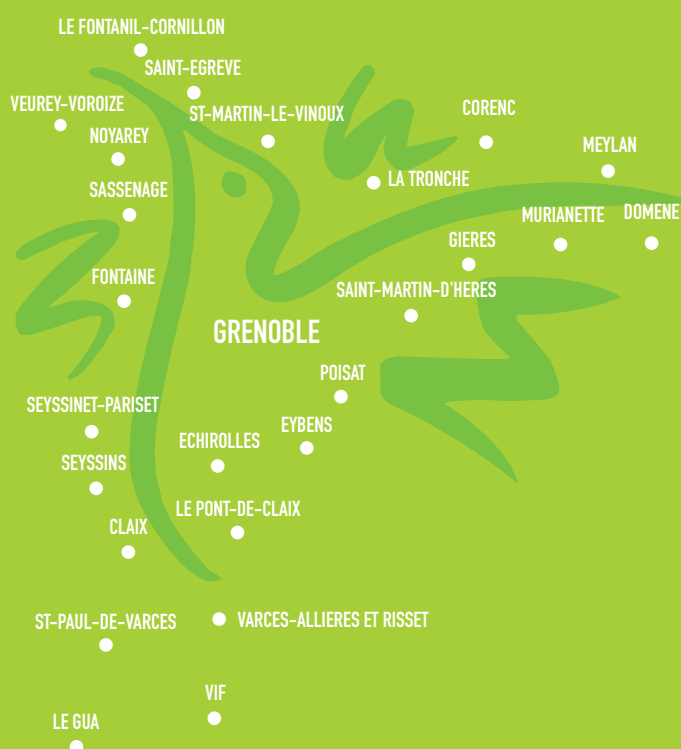
n° vert

DIRE la Métro

• Photos : C. Morel / M. Gasarian
Octobre 2006 • Papier 100% recyclé

www.la-metro.org

INTRODUCTION



Dans l'agglomération grenobloise, chaque habitant produit en moyenne 350 kg par an de déchets collectés en porte-à-porte et 100 kg de déchets apportés en déchetterie.

Afin de préserver la planète et notre environnement, il est important que chacun apprenne à gérer sa production de déchets ménagers. Pour cela, le tri est une action nécessaire. Chaque citoyen doit y participer. Tout le monde est concerné.

La Métro, responsable de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le territoire de l'agglomération grenobloise, met à votre disposition cette deuxième édition du *Répertoire des déchets ménagers*.

Ce répertoire essaie de répondre aux questions que vous vous posez sur le tri de vos déchets ménagers.

En triant, vous êtes le premier maillon de la chaîne du recyclage.

Bon tri à tous !



Les déchets sont classés par ordre alphabétique.
Les lieux de dépôt sont spécifiés de la façon suivante :



Poubelle verte
(déchets recyclables)



Poubelle Je trie
(déchets recyclables - poubelle spécifique aux 4 communes suivantes : Le Gua, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières et Risset, Vif)



Poubelle grise
(déchets qui ne vont ni dans la poubelle verte, ni dans le conteneur à verre, ni à la déchetterie)



Conteneur à verre
(bouteilles, bocaux et pots en verre, sans les bouchons ni les couvercles)

DÉCHETTERIE

21 déchetteries sont à votre disposition dans l'agglomération mais elles ne récupèrent pas forcément tous les déchets. Le ou les numéros indiqués après l'item **DÉCHETTERIE** indiquent la catégorie à laquelle appartient votre déchet.

DÉCHETTERIE 10

Exemple :
Votre aspirateur va en **DÉCHETTERIE 10**. Cela signifie qu'il appartient à la catégorie **10** soit celle des déchets d'équipements électriques et électroniques*.

DÉCHETTERIE 11 15

Votre moquette usagée va en **DÉCHETTERIE 11 15**. Cela signifie qu'elle appartient à la catégorie **11** soit celle des encombrants ou **15** soit celle des incinérables*.

* Reportez-vous à la liste des déchetteries à la fin de ce répertoire et vérifiez quelles déchetteries acceptent votre déchet.

Points d'apport volontaire

Ce sont des lieux situés dans l'agglomération et dans lesquels vous pouvez déposer vos déchets d'activités de soin.

Associations

Pour certains déchets en bon état, pensez aux associations dont une liste non exhaustive vous est proposée en fin de répertoire.

Reprise commerçant

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de certains équipements usagés lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Ce répertoire s'adresse aux particuliers. Il n'est pas adapté aux quantités de déchets produits par les professionnels (artisans et commerçants).

La liste des déchets proposée est non exhaustive. Pour toute question, n'hésitez pas à composer le numéro vert 0 800 500 027.


A

Acide Déchet à risque ! DÉCHETTERIE 1

Accumulateur Reprise commerçant
ou DÉCHETTERIE 21

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Aérosol entamé DÉCHETTERIE 2

Aérosol vide 

Aiguille de seringue DÉCHETTERIE 9
Déchet à risque ! ou Points d'apport volontaire

Grenoble : Antenne mairie. 1, rue Roger Ronserail
Saint-Martin-d'Hères : Service hygiène. 53, rue Anatole France
Saint-Égrève : Maison de retraite MAPA. 6, rue du gymnase

Allumette 

Amiante (flocage isolant) Professionnels
du désamiantage

Déchet à risque !
Ne jamais manipuler l'amiante sous forme de flocage (pulvérulent).
Faire appel à un professionnel du désamiantage : merci de consulter les pages jaunes (rubrique « désamiantage » ou « démolition »).

Ampoule ordinaire (filament) 

Ampoule spécifique DÉCHETTERIE 3

Ampoule halogène DÉCHETTERIE 3

Anorak en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37
DÉCHETTERIE 28

Anorak en mauvais état 

Armoire en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Armoire en mauvais état

DÉCHETTERIE 5 11

Arme Déchet à risque !

Armurerie, gendarmerie

Cession armurerie : gratuite

Destruction par gendarmerie : gratuite

Destruction par armurerie : payante

Pour plus de renseignements sur les catégories d'armes, consulter les décrets du 6 mai 1995 et de décembre 1998.

Aspirateur en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Aspirateur en mauvais état

Reprise commerçant

ou DÉCHETTERIE 10

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Assiette

DÉCHETTERIE 12

Assiette en carton usagée



Automobile (épave)

Casse automobile

Il existe une quinzaine de casses dans la région grenobloise.

Merci de consulter les pages jaunes (rubrique « casse automobile »).

B

Bac à douche céramique en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Bac à douche céramique en mauvais état

DÉCHETTERIE 12






Bac à douche plastique en bon état











Associations

cf liste des associations p. 36-37



Bac à douche plastique en mauvais état

DÉCHETTERIE 11





Bac à glace / sorbet	
Bache en plastique	DÉCHETTERIE 11 15
Baignoire céramique en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Baignoire céramique en mauvais état	DÉCHETTERIE 12
Baignoire métallique en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Baignoire métallique en mauvais état	DÉCHETTERIE 17
Baignoire plastique en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Baignoire plastique en mauvais état	DÉCHETTERIE 11
Balai	DÉCHETTERIE 11 15
Baromètre au mercure	DÉCHETTERIE 24
Baromètre électronique	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Barquette alimentaire en plastique	
Barquette alimentaire en aluminium	
Barquette alimentaire en polystyrène	
Basket en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Basket en mauvais état	

Bâton de colle à papier	
Batterie automobile	DÉCHETTERIE 4
Batterie de téléphone mobile	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 21
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Batterie appareil photographique	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 21
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Berlingot (éco-recharge)	
Bicyclette	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 17
Bidon métallique de sirop	 Le bidon doit être vide.
Blister (emballage carton+plastique)	 Emballages de brosse à dents, de piles ...
Blouson en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Blouson en mauvais état	
Bocal en verre	 Le bocal doit être vide. Enlever le couvercle.
Boîte d'allumettes	
Boîte d'œufs en carton	
Boîte d'œufs en plastique	
Boîte de conserve en métal	 La boîte doit être vide.






Boîte en carton	
Boîte en plastique	
Bois En fonction du type de bois, se reporter aux catégories suivantes : branchages, caquettes en bois, meubles, planches, souches...	DÉCHETTERIE 5
Bouchon en liège	
Bouchon en plastique	
Bouteille d'huile alimentaire en plastique	 La bouteille doit être vide.
Bouteille d'huile alimentaire en verre	 La bouteille doit être vide. Enlever le bouchon.
Bouteille de gaz Déchet à risque !	Consigne À rapporter auprès du revendeur.
Bouteille de parfum	 La bouteille doit être vide. Enlever le bouchon.
Bouteille de produit toxique ou dangereux	DÉCHETTERIE 1 16 24 25 27
Bouteille en verre	 La bouteille doit être vide. Enlever le bouchon.
Bouteille plastique d'eau minérale	 La bouteille doit être vide.
Bouteille plastique de jus de fruit	 La bouteille doit être vide.
Bouteille plastique de soda	 La bouteille doit être vide.
Branchages	DÉCHETTERIE 29
Briques de construction	DÉCHETTERIE 12
Brique de lait	 La brique doit être vide.
Brique de jus de fruit	 La brique doit être vide.

Briquet	
Brosse à dents	
Bureau en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Bureau en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11

C

Câble électrique	DÉCHETTERIE 10
Cafetière électrique en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Cafetière électrique en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10 Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.
Cagette en bois	 ou DÉCHETTERIE 5 15 Suivant le volume.
Cagette en carton	 ou DÉCHETTERIE 7 Suivant la quantité et le volume (pas plus d'une cagette dans la poubelle verte).
Cagette en plastique	
Cahier (papier)	
Canapé en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Canapé en mauvais état	DÉCHETTERIE 11

Canette de bière métallique vide		
Canette de soda métallique vide		
Canette métallique vide		
Capsule métallique		
Carburant		DÉCHETTERIE 6
Carrelage		DÉCHETTERIE 12
Carton préalablement plié		ou DÉCHETTERIE 7
	Suivant la quantité et le volume (pas plus d'un carton dans la poubelle verte).	
Cartonnette (carton fin)		
	Exemple : boîte de céréales, suremballage de yaourts, boîte de biscuits, ...	
Cartouche d'imprimante	Revendeur	ou DÉCHETTERIE 8 20
Cartouche de gaz		La cartouche doit être vide.
Casserole en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37
Casserole en mauvais état		DÉCHETTERIE 17
Casserole en fonte en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37
Casserole en fonte en mauvais état		DÉCHETTERIE 17
Cassette audio et vidéo		
CD (Compact Disc)		
Cendres de cheminée	Jardin ou DÉCHETTERIE 12	
Cendres de cendrier		
Céramique		DÉCHETTERIE 12
Chaîne Hi-Fi en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37
Chaîne Hi-Fi en mauvais état	Reprise commerçant	ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.		
Chaise en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37
Chaise en mauvais état		DÉCHETTERIE 5 11
Chauffeuse en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37
Chauffeuse en mauvais état		DÉCHETTERIE 11
Chaussures en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Chaussures en mauvais état		
Chemise en bon état	Associations	cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Chemise en mauvais état		
Chewing-gum		
Chiffon		ou DÉCHETTERIE 15
Chutes de bois		DÉCHETTERIE 5
Ciment		DÉCHETTERIE 12
Cintre en bois		DÉCHETTERIE 5

Cintre en plastique	DÉCHETTERIE 15
Cintre métallique	DÉCHETTERIE 17
Cocotte-minute en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Cocotte-minute en mauvais état	DÉCHETTERIE 17
Cocotte en fonte en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Cocotte en fonte en mauvais état	DÉCHETTERIE 17
Colle (tous types)	DÉCHETTERIE 20
Combinaison en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Combinaison en mauvais état	
Commode en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Commode en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Compost	DÉCHETTERIE 29
Congélateur	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Corde de moins de 1m	
Corde de plus de 1m	DÉCHETTERIE 15
Coton-tige	
Coton démaillant	
Couche-culotte	

Courrier	
Pour les courriers à caractère confidentiel : préférer la poubelle grise. Se référer également à la rubrique « Enveloppe ».	
Couvercle de casserole en métal	DÉCHETTERIE 17
Couvercle de casserole en pirex	DÉCHETTERIE 12
Couvercle de bocal en métal	
Couvercle de bocal en plastique	
Couvert en métal en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Couvert en métal en mauvais état	 En petite quantité
Couvert en plastique	
Couverture en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Couverture en mauvais état	DÉCHETTERIE 28
Crayon	
Cubitainer en plastique vide	
Uniquement si le cubitainer est d'un volume ≤ à 20 L et s'il n'a pas contenu de produit toxique et/ou dangereux.	
Sinon DÉCHETTERIE 1 6 15 16 20 25 27	
Cuir	DÉCHETTERIE 28
Cuisinière en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Cuisinière en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	

Cuvette en plastique



ou **DÉCHETTERIE 11**

suivant le volume

D

Déchets alimentaires



ou compostage

Déchets de jardinage

DÉCHETTERIE 29

ou compostage

Déchets médicaux

Déchet à risque !

Pharmacie

Pour les médicaments non utilisés.



Pour les emballages cartonnés.

ou **DÉCHETTERIE 9**

Pour les déchets à risques infectieux.

ou **Points d'apport volontaire**

Grenoble : Antenne mairie. 1, rue Roger Ronserail

Saint-Martin-d'Hères : Service hygiène. 53, rue Anatole France

Saint-Égrève : Maison de retraite MAPA. 6, rue du gymnase

Déchets verts

DÉCHETTERIE 29

Désherbant

DÉCHETTERIE 25

Dissolvant

DÉCHETTERIE 27

Disquette (informatique)



Drap en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Drap en mauvais état

DÉCHETTERIE 28

DVD



E

Éco-recharge ou berlingot



Élagage

DÉCHETTERIE 29

Électroménager

en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Électroménager

en mauvais état

Reprise commerçant

ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Élément de cuisine

en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Élément de cuisine

en mauvais état

DÉCHETTERIE 5 11

Emballage carton



Emballage de café

sous vide



Emballage plastique

(sauf bouteilles

et flacons en plastique)



Engrais

DÉCHETTERIE 25

Enveloppe blanche



Enveloppe blanche

à fenêtre



Enveloppe brune



Enveloppe brune



à fenêtre



Épave automobile

Casse automobile














Il existe une quinzaine de casses dans la région grenobloise. Merci de consulter les pages jaunes (rubrique « casse automobile »).

Épluchure de légumes ou de fruits	 ou compostage
Essence	DÉCHETTERIE 6
Essuie-tout usagé	
Étagère en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Étagère en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Explosif Déchet à risque !	Gendarmerie
Extincteur Déchet à risque ! 2 cas de figure : • Si l'extincteur est encore sous contrat de maintenance, contacter la société de maintenance qui se chargera de son élimination. • Si l'extincteur n'est plus sous contrat de maintenance, faire appel à un professionnel. Merci de consulter les pages jaunes (rubrique «extincteur-distribution, maintenance»).	Professionnels de la protection incendie

F

Faïence	DÉCHETTERIE 12
Fauteuil en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Fauteuil en mauvais état	DÉCHETTERIE 11
Fer à repasser en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Fer à repasser en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Feuilles de papier	
Feuilles mortes	DÉCHETTERIE 15
Feuilles vertes	DÉCHETTERIE 29
Feutre (stylo)	
Fibro-ciment Déchet à risque !	DÉCHETTERIE S'adresser au n° vert de la Métro (0 800 500 027) pour connaître les conditions d'accès des plaques fibro-ciment.
Fil électrique	DÉCHETTERIE 10
Film plastique enveloppant des produits alimentaires	
Film plastique enveloppant des marchandises	
Film plastique enveloppant des revues et prospectus	
Filtre à café	
Filtre à huile	DÉCHETTERIE 20
Flacon en plastique	 Le flacon doit être vide.
Flacon en métal	 Le flacon doit être vide.
Flacon en verre	 Le flacon doit être vide. Enlever le bouchon.
Flacon de lessive	 Le flacon doit être vide.
Flacon produit vaisselle	 Le flacon doit être vide.
Flacon de savon liquide	 Le flacon doit être vide.
Fleur fanée	 ou compostage
Four à micro-ondes en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37

Four à micro-ondes *en mauvais état*

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Fuel

DÉCHETTERIE 6

Fusible

DÉCHETTERIE 10

G

Gazinière *en bon état*

Associations
cf liste des associations p. 36-37

Gazinière *en mauvais état*

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Gobelet en plastique



Gravats

DÉCHETTERIE 12

H

Habits *en bon état*

Associations
cf liste des associations p. 36-37
ou **DÉCHETTERIE 28**

Habits *en mauvais état*



Halogène (ampoule)

DÉCHETTERIE 3

Herbe

DÉCHETTERIE 29

Huile de vidange

DÉCHETTERIE 14

Se renseigner au préalable.

Possibilité de rapporter ses huiles de vidanges dans certains garages.

Huile de friture

DÉCHETTERIE 13

I

Imprimante *en bon état*

Associations
cf liste des associations p. 36-37

Imprimante *en mauvais état*

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Insecticide Déchet à risque !

DÉCHETTERIE 16

J

Jante

DÉCHETTERIE 17

Jeans *en bon état*

Associations
cf liste des associations p. 36-37
ou **DÉCHETTERIE 28**

Jeans *en mauvais état*



Jouet *en bon état*

Associations
cf liste des associations p. 36-37

Jouet *en mauvais état*

DÉCHETTERIE 5 10 11 15 17

Journaux



Jupe en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

ou **DÉCHETTERIE 28**

Jupe en mauvais état



L

Laine de roche

DÉCHETTERIE 11 15

Laine de verre

DÉCHETTERIE 11 15

Lame de rasoir



Lampe électrique en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lampe électrique en mauvais état

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Landau en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Landau en mauvais état

DÉCHETTERIE 11 15 17

Lavabo céramique en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lavabo céramique en mauvais état

DÉCHETTERIE 12

Lavabo plastique en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lavabo plastique en mauvais état

DÉCHETTERIE 11

Lave-linge en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lave-linge en mauvais état

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Lave-vaisselle en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lave-vaisselle en mauvais état

Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Liège



Lit en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37

Lit en mauvais état

DÉCHETTERIE 5 11 17

Litière



Livre



M

Machine à laver (le linge et la vaisselle) en bon état

Associations

cf liste des associations p. 36-37




Machine à laver (le linge et la vaisselle) en mauvais état


Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Magazine



Manteau en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 28
Manteau en mauvais état	
Matelas	DÉCHETTERIE 11
Matériel de puériculture en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Matériel de puériculture en mauvais état	DÉCHETTERIE 11 15 17
Médicaments Déchet à risque !	Pharmacie Pour les médicaments non utilisés.  ou Pour les emballages cartonnés. ou DÉCHETTERIE 9 Pour les déchets à risques infectieux. ou Points d'apport volontaire
Grenoble : Antenne mairie. 1, rue Roger Ronserail Saint-Martin-d'Hères : Service hygiène. 53, rue Anatole France Saint-Égrève : Maison de retraite MAPA. 6, rue du gymnase	
Mégot de cigarettes	
Meubles en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Meubles en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Micro-ordinateur en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Micro-ordinateur en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10 Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.
Miroir	DÉCHETTERIE 11

Mobilier en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Mobilier en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Mobylette en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Mobylette en mauvais état	Casse automobile Attention : toutes les casses ne reprennent pas les mobylettes. Merci de consulter les pages jaunes (rubrique « casse automobile »).
Moto	Casse automobile Attention : toutes les casses ne reprennent pas les motos. Merci de consulter les pages jaunes (rubrique « casse automobile »).
Moellons	DÉCHETTERIE 12
Moquette	DÉCHETTERIE 11 15
Mouchoir en papier usagé	
Mousse d'ameublement	DÉCHETTERIE 11 15
Munitions Déchet à risque !	Armurerie, gendarmerie Même procédure que pour les armes.

N

Néon	Déchet à risque !	DÉCHETTERIE 18
-------------	--------------------------	-----------------------

O

Ordinateur en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37

Ordinateur en mauvais état Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

P

Pansement 

Pantalon en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37
ou **DÉCHETTERIE 28**

Pantalon en mauvais état 

Papier 

Papier aluminium 


Papier bulle 

Papier calque 

Papier cadeau 

Papier carbone 

Papier cellophane 

Papier crépon 

Papier de soie 

Papier de verre 

Papier gras et sale 

Papier kraft 

Papier peint décollé **DÉCHETTERIE 15**

Papier peint neuf **DÉCHETTERIE 19**

Papier sulfurisé 

Paquet en carton 

Paquet de cigarettes 

Paquet de lessive vide 

Parpaing **DÉCHETTERIE 12**

Peinture **DÉCHETTERIE 20**

Petit électroménager en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37

Petit électroménager en mauvais état Reprise commerçant
ou **DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Petit pot en verre  Le pot doit être vide.
Enlever le couvercle.

Photocopie 










Photographie 

Pièce détachée automobile **DÉCHETTERIE 15 17**

Pièce mécanique **DÉCHETTERIE 17**

Pile Revendeur, supermarchés
ou **DÉCHETTERIE 21**

Pinceau	
Placard en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Placard en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Planche	DÉCHETTERIE 5
Plante verte	DÉCHETTERIE 29
Plaque de fibro-ciment (amiante agglomérée) Déchet à risque ! S'adresser au n° vert de la Métro (0 800 500 027) pour connaître les conditions d'accès des plaques fibro-ciment.	DÉCHETTERIE
Plaquette de frein	DÉCHETTERIE 15
Plâtre	DÉCHETTERIE 11
Pneu	Revendeur ou DÉCHETTERIE 22
Poêle	DÉCHETTERIE 17
Polystyrène	 ou DÉCHETTERIE 15 23 (si grande quantité)
Porte-manteau en bon état en mauvais état	Associations cf liste des associations p. 36-37 DÉCHETTERIE 5 11
Poste de radio en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Poste de radio en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10 Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.
Pot de fleur en plastique	
Pot de fleur en terre	DÉCHETTERIE 12
Pot d'échappement	DÉCHETTERIE 17

Pot de crème fraîche	
Pot de yaourt, de fromage blanc en plastique	
Pot en verre	 Le pot doit être vide. Enlever le couvercle.
Poussette en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Poussette en mauvais état	DÉCHETTERIE 11
Poussière	
Préservatif	
Prise multiple	DÉCHETTERIE 10
Produit chimique Déchet à risque !	DÉCHETTERIE 1 16 24 25 27
Produit de beauté	
Produit périmé	
Produit pharmaceutique Déchet à risque !	Pharmacie Pour les médicaments non utilisés et leurs emballages. ou  Pour les emballages cartonnés. ou DÉCHETTERIE 9 Pour les des déchets à risque infectieux. ou Points d'apport volontaire Grenoble : Antenne mairie. 1, rue Roger Ronserail Saint-Martin-d'Hères : Service hygiène. 53, rue Anatole France Saint-Égrève : Maison de retraite MAPA. 6, rue du gymnase
Produit toxique et dangereux Déchet à risque !	DÉCHETTERIE 1 16 24 25 27
Prospectus	

Pull en bon état**Associations**

cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28**Pull en mauvais état****Pyjama en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28**Pyjama en mauvais état**

R**Radio - chaîne Hi-Fi
en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37

**Radio - chaîne Hi-Fi
en mauvais état****Reprise commerçant
ou DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Radiographie**DÉCHETTERIE 26****Rasoir jetable****Rasoir électrique****Reprise commerçant
ou DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Recharge d'imprimante**Revendeur****ou DÉCHETTERIE 20****Réfrigérateur
en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37

**Réfrigérateur
en mauvais état****Reprise commerçant
ou DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Reste de repas**Robe en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28**Robe en mauvais état****Robot ménager
en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37








**Robot ménager
en mauvais état****Reprise commerçant
ou DÉCHETTERIE 10**

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

S**Sac aspirateur****Sac en papier****Sac en plastique****Sachet de thé / tisane****Salopette en bon état****Associations**

cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28**Salopette en mauvais état**

Sapin de Noël	DÉCHETTERIE 11
Savon	
Sciure de bois	 ou DÉCHETTERIE 5
Seau en plastique	
Sèche-cheveux en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Sèche-cheveux en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Sèche-linge en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Sèche-linge en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Seringue	DÉCHETTERIE 9
Déchet à risque !	OU Points d'apport volontaire
Grenoble : Antenne mairie. 1, rue Roger Ronserail Saint-Martin-d'Hères : Service hygiène. 53, rue Anatole France Saint-Égrève : Maison de retraite MAPA. 6, rue du gymnase	
Serpillère	
Serviette en papier usagée	
Serviette hygiénique	
Short en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 DÉCHETTERIE 28
Short en mauvais état	
Ski en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Ski en mauvais état	DÉCHETTERIE 11

Solvant de bricolage ou de ménage (white spirit, ether, révélateur et fixateur photo...) **DÉCHETTERIE 27**

Déchet à risque !

Souche (arbre, arbuste) **DÉCHETTERIE 11**

Souliers en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37
DÉCHETTERIE 28

Souliers en mauvais état



Stylo



Suremballage en carton



Suremballage en plastique



Sweet-shirt en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37
DÉCHETTERIE 28

Sweet-shirt en mauvais état



T

Table en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37

Table en mauvais état **DÉCHETTERIE 5 11**







Table à repasser en bon état Associations
cf liste des associations p. 36-37

Table à repasser en mauvais état **DÉCHETTERIE 11**

Table basse en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Table basse en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Table de nuit en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Table de nuit en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Tabouret en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Tabouret en mauvais état	DÉCHETTERIE 5 11
Taille d'arbre	DÉCHETTERIE 29
Tampon encreur	DÉCHETTERIE 10
Tampon hygiénique	
Tapis en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Tapis en mauvais état	DÉCHETTERIE 11
Tapiserie décollée	DÉCHETTERIE 15
Tapiserie neuve	DÉCHETTERIE 19
Tee-shirt en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 DÉCHETTERIE 28
Tee-shirt en mauvais état	
Téléphone en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Téléphone en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Téléviseur en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Téléviseur en mauvais état	Reprise commerçant

ou DÉCHETTERIE 10



Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

Téléphone portable en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Téléphone portable en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10
Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.	
Textile en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37 DÉCHETTERIE 28
Textile en mauvais état	
Thé (sachet)	
Thermomètre au mercure	DÉCHETTERIE 24
Tisane (sachet)	
Tissu en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Tissu en mauvais état	DÉCHETTERIE 28
Tissu d'ameublement	DÉCHETTERIE 28
Tonte d'herbe	DÉCHETTERIE 29
Tube de crème	
Tube de colle à papier	
Tube de dentifrice	
Tube fluorescent	DÉCHETTERIE 18
Tuiles	DÉCHETTERIE 12
Tuyau en cuivre	DÉCHETTERIE 17
Tuyau en PVC	DÉCHETTERIE 11

Tuyau en fonte	DÉCHETTERIE 17
Tuyau en ciment	DÉCHETTERIE 12
TV en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
TV en mauvais état	Reprise commerçant ou DÉCHETTERIE 10

Depuis le 13 août 2005, les distributeurs doivent proposer la reprise de l'équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf du même type.

V

Vaisselle en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Vaisselle en mauvais état	DÉCHETTERIE 11
Vaisselle en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37
Vaisselle en mauvais état	 ou DÉCHETTERIE 12 (si grande quantité)
Valise	DÉCHETTERIE 11
Végétaux	DÉCHETTERIE 29
Vélo	Associations cf liste des associations p. 36-37 ou DÉCHETTERIE 17
Vernis	DÉCHETTERIE 20
Verre	
Veste en bon état	Associations cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28

Veste en mauvais état



Vêtements en bon état

Associations
cf liste des associations p. 36-37

DÉCHETTERIE 28

Vêtements en mauvais état



Vitre

DÉCHETTERIE 11

Y

Yaourt (pot de) en plastique



Yaourt (pot de) en verre



Associations

**Cette liste est non exhaustive. D'autres structures existent.
Merci de consulter les pages jaunes aux rubriques concernées.**

Textile (en bon état)

Grenoble Solidarité

37, rue Blanche Monier
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 00 94 84

La Remise

35, rue Général Ferrié
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 46 02 94

Emmaüs

ZI les Moironds route de Valence
38 360 Sassenage
Tél. 04 76 27 03 04
Déplacement gratuit à domicile.

La Croix-Rouge

4, rue Kléber
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 46 16 72

Association des paralysés de France

21 bis, rue Marcellin Berthelot
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 43 13 28
Possibilité de déposer les vêtements dans un conteneur sur le parking.

Secours Populaire

3 adresses où le dépôt est possible :
► 8, rue des Peupliers
38 100 Grenoble
► 13, rue Doudart de Lagree
38 000 Grenoble
► 12, rue René Camphin
38 600 Fontaine
Tél. 04 76 46 70 06
ou le numéro de la Fédération :
04 76 23 64 30

Ozanam

Route d'Uriage
38 410 Vaulnaveys le bas
Tél. 04 76 89 17 84

La Tronche solidarité

12, chemin de la Bastille
38 700 La Tronche
Tél. 04 76 42 40 97
Uniquement le mardi et le samedi matin.

Solidarité Enfance

«La Brocante de Mamie»
17, rue Pré Ruffier
38 400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 62 01 10

Tout objet en bon état (mobilier, vaisselle, jouets, électroménager, livres...)

Grenoble Solidarité

37, rue Blanche Monier
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 00 94 84

Emmaüs

ZI les Moironds route de Valence
38 360 Sassenage
Tél. 04 76 27 03 04
Déplacement gratuit à domicile.

Osmose

9, allée des Frenes
38 100 Grenoble
Tél. 06 78 30 23 39
Matériel pour soutien scolaire : livres, ordinateurs, imprimantes.

Secours Populaire

3 adresses où le dépôt est possible :
► 8, rue des Peupliers
38 100 Grenoble
► 13, rue Doudart de Lagree
38 000 Grenoble
► 12, rue René Camphin
38 600 Fontaine
Tél. 04 76 46 70 06
ou le numéro de la Fédération :
04 76 23 64 30

Ozanam

Route d'Uriage
38 410 Vaulnaveys le bas
Tél. 04 76 89 17 84

Le Fournil

2, rue Georges Sand
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 22 35 58

La Remise

35, rue Général Ferrié
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 46 02 94
(Bijoux, chaussures, sacs, ceintures, vaisselle, jouets, matériel puériculture, livres, CD, petits appareils ménagers)

Tilila-Solidarité

3, allée Pablo Picasso
38 400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 24 38 77
(Matériel médical et paramédical : fauteuils roulants pliables, béquilles, attelles...)

Vélo

Un p'tit vélo dans la tête

58, rue de Londres
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 21 46 01
Récupération de vélos tout état pour réparation.

Association Repérages

6 rue Léon Sestier
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 49 31 06
Récupération de vélos ou pièces détachées de vélo.
Remise en état et envoi en Afrique (Burkina Faso, Mali).

Mobylette

Association Repérages

6 rue Léon Sestier
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 49 31 06

Téléphone mobile en état de fonctionnement pour recyclage

Association des accidentés de la vie (F.N.A.T.H)

4 bis, rue Hector Berlioz
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 44 75 62

Seuls les objets et les vêtements propres et en bon état sont acceptés par ces associations.

Consignes de tri



Une seule consigne
est à respecter
mais elle est impérative :
**dans la poubelle verte,
jetez vos déchets en vrac.
Ne les mettez pas dans un sac.**

Les emballages ne doivent pas
être lavés mais simplement
bien vidés de leur contenu
avant d'être jetés dans la
poubelle verte.

Consignes de tri

bouteilles et flacons en plastique



papiers-cartons et briques alimentaires



emballages métalliques

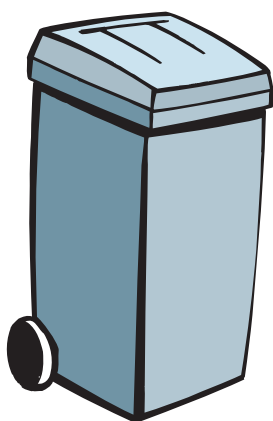


**Attention,
les autres déchets
en plastique
doivent rejoindre
la poubelle grise !**

**En cas d'hésitation,
jeter les déchets
dans la poubelle grise.**

Consignes de tri

dans la
**poubelle
grise**



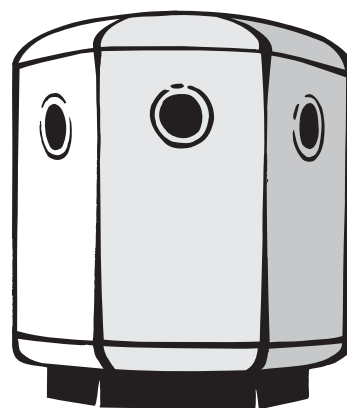
Tous les déchets ménagers
qui ne vont ni dans la poubelle verte,
ni dans le conteneur à verre,
ni à la déchetterie.

Merci de déposer les déchets
en sacs fermés.

Les déchets alimentaires
sont transformés en compost.
Les autres déchets de la poubelle
grise sont incinérés pour produire
de la chaleur (chauffage urbain)
ainsi que de l'électricité.

Consignes de tri

dans le
**conteneur
à verre**



**bouteilles, flacons
et pots en verre**



Merci de retirer les bouchons
et les couvercles.

Déchets interdits : miroirs et vitres,
faïence, vaisselle et porcelaine,
ampoules, halogènes et néons.

Horaires de dépôt de 7h à 22h.

Consignes de tri



**encombrants, végétaux,
déchets ménagers spéciaux
etc.**

**Les habitants
de l'agglomération grenobloise
ont accès aux 21 déchetteries
du territoire de la Métro
(un justificatif de domicile
peut être demandé).**

Voir liste et coordonnées p.44 du répertoire

Pictogrammes

LE POINT VERT



Il indique que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers. Ce sont les sociétés agréées Éco-Emballages, Adelphi et Cyclamed qui organisent le système du point vert en France.

L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

(reconnu dans les 25 pays de l'Union Européenne)

Les objectifs des écolabels officiels :

- promouvoir la conception, la commercialisation et l'utilisation de produits ayant un impact moindre sur l'environnement pendant tout leur cycle de vie ;
- mieux informer les consommateurs de l'impact des produits sur l'environnement.



La marque française NF ENVIRONNEMENT

C'est le label écologique français.

Il concerne le produit et aussi son emballage.



PAPIER RECYCLÉ

La mention indique le pourcentage de fibres de récupération utilisées pour la fabrication.



CONTIENT DES MATÉRIAUX RECYCLÉS

Le pourcentage mentionné au bouclage de la flèche indique le taux de matériaux recyclés entrant dans la fabrication de l'emballage.



TIDYMAN

Simple incitation à la propreté, ce signe invite les consommateurs à jeter l'emballage du produit dans une poubelle.



LA «BOUCLE DE MOEBIUS»

Elle signifie généralement que le produit ou l'emballage est recyclable.

Il s'agit là d'une caractéristique technique du matériau. Recyclable ne veut pas dire forcément recyclé.



ACIER RECYCLABLE

On mentionne la qualité magnétique de l'acier qui facilite son tri.



ALUMINIUM RECYCLABLE

Ce sigle signifie que l'aluminium est recyclable.



MARQUAGES «PLASTIQUES»

Cette mention concerne les produits ou les emballages en plastique. Elle identifie la nature du plastique (PET, PEhd, PVC, PP, etc.) et ne signifie pas forcément que le plastique peut être recyclé.



Déchetteries

Les situer, les trouver

En tant qu'habitant de l'agglomération, vous disposez d'un accès libre aux 21 déchetteries, quelle que soit votre commune de résidence. Chaque type de déchets a sa place. Il vous suffit de vous reporter au tableau en fin de répertoire.

Une fois la bonne déchetterie trouvée, vous pouvez consulter son adresse exacte et ses horaires d'ouverture page suivante. Attention les horaires des déchetteries sont susceptibles de changer. Vous pouvez les vérifier par téléphone au 0 800 500 027.

Conformément au règlement des déchetteries de la communauté d'agglomération grenobloise :

- ▶ L'accès aux déchetteries est réservé aux habitants de la communauté d'agglomération grenobloise. Des contrôles peuvent être effectués par les gardiens (demande de justificatif de domicile).
- ▶ Le volume total journalier autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à 5m³ et 40 litres de déchets spéciaux liquides.
- ▶ L'accès aux quais est strictement limité aux véhicules de PTAC ≤ 3,5 tonnes.
- ▶ L'accès des artisans-commerçants est strictement interdit le week-end.

Les déchetteries en 4 zones

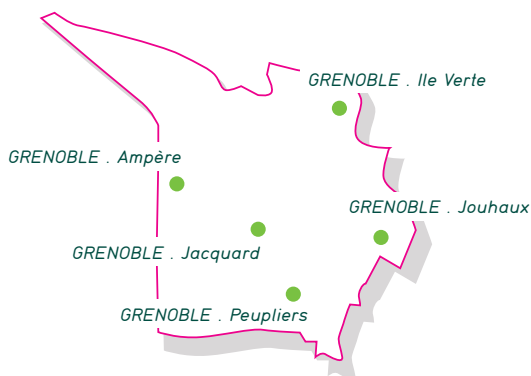
Les habitants de l'agglomération grenobloise ont accès aux 21 déchetteries du territoire de la Métro.



Déchetteries

Les situer, les trouver

ZONE CENTRE 5 déchetteries



GRENOBLE . Ampère

ZONE CENTRE

14 bis, rue Ampère
Tél. 04 38 49 80 40 . Groupement

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 8h45 à 12h, et de 14h à 18h30.

GRENOBLE . Ile Verte

ZONE CENTRE

Chemin de Halage
Tél. 04 38 49 80 40 . Groupement

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 8h45 à 12h, et de 14h à 18h30.

GRENOBLE . Jacquard

ZONE CENTRE

16, rue Jacquard
Tél. 04 38 49 80 40 . Groupement

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 6h30 à 18h30.

GRENOBLE . Jouhaux

ZONE CENTRE

Rue Léon Jouhaux
Tél. 04 38 49 80 40 . Groupement

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 8h45 à 12h, et de 14h à 18h30.

GRENOBLE . Peupliers - Villeneuve

ZONE CENTRE

Rue des Peupliers
Tél. 04 38 49 80 40 . Groupement

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 8h45 à 12h, et de 14h à 18h30.

Pour connaître les déchets pris en charge
par ces déchetteries,
veuillez vous reporter au tableau des déchetteries.

Déchetteries

Les situer, les trouver

ZONE EST 5 déchetteries



DOMÈNE

ZONE EST

Rue Marius Charles
(au rond point de Jean Moulin à l'entrée de Domène)
Tél. **04 76 90 38 96** . Groupement
Tél. **04 76 52 56 85** . Déchetterie

HORAIRES

Lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le jeudi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

GIÈRES

ZONE EST

2, rue Comoë
Tél. **04 76 90 38 96** . Groupement

HORAIRES (Avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre)

Lundi, mercredi de 8 à 12h, samedi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h.

HORAIRES (Janvier, février, mars, juillet, août et décembre)

Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h.

LA TRONCHE . Athanor

ZONE EST

Chemin de la Carronnerie
Tél. **04 76 41 39 96** . Déchetterie

HORAIRES

Du lundi au samedi, de 7h à 19h.

MEYLAN

ZONE EST

5, chemin du Vieux-Chêne
Tél. **04 76 90 38 96** . Groupement
Tél. **04 76 18 20 90** . Déchetterie

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h
et de 14h à 18h30, jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h30
et 14h30 à 18h30, dimanche de 9h à 12h30.

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, jeudi de 14h à 17h30,
samedi de 9h à 12h30 et 14h30 à 17h30.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

ZONE EST

74, avenue Jean Jaurès
Tél. **04 76 15 29 51** . Déchetterie
ou **04 76 90 38 96** . Groupement

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} mars au 31 octobre)

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi et
samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

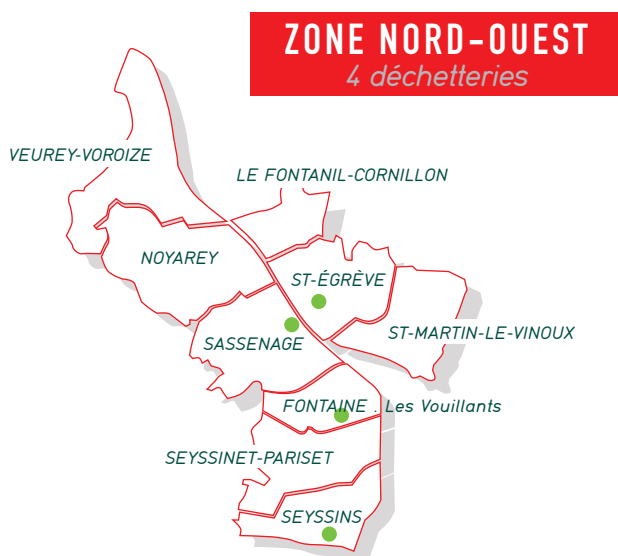
HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 28 février)

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, vendredi et
samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour connaître les déchets pris en charge
par ces déchetteries,
veuillez vous reporter au tableau des déchetteries.

Déchetteries

Les situer, les trouver



FONTAINE . Les Vouillants

ZONE NORD-OUEST

ZI Les Vouillants . 6, rue René Camphin
Tél. 04 76 12 29 35 . Groupement
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 9h à 12h, et de 14h à 19h.

SAINT-ÉGRÈVE

ZONE NORD-OUEST

45, rue du Pont Noir
Tél. 04 76 75 88 57 . Déchetterie
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRES

Du lundi au samedi,
de 9h à 11h45, et de 14h à 17h45.

SASSENAGE

ZONE NORD-OUEST

Rue du Bac
Tél. 04 76 12 29 35 . Groupement
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} mai au 31 octobre)

Lundi, mercredi et vendredi, de 14h30 à 19h, mardi, jeudi et samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 30 avril)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h..

SEYSSINS

ZONE NORD-OUEST

Rue de Comboire
Tél. 04 76 12 29 35 . Groupement
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} mars au 31 octobre)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 28 février)

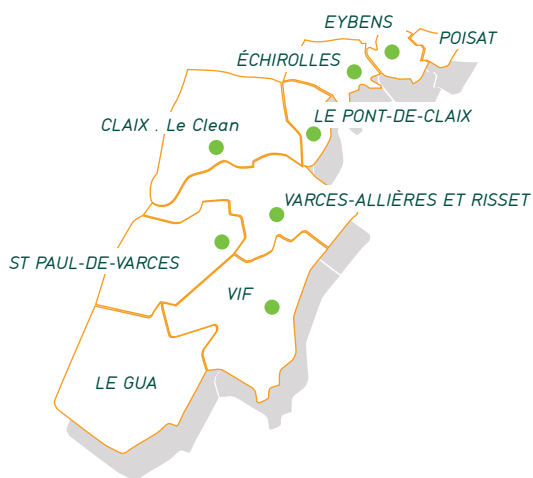
Lundi, mercredi, vendredi et samedi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour connaître les déchets pris en charge
par ces déchetteries,
veuillez vous reporter au tableau des déchetteries.

Déchetteries

Les situer, les trouver

ZONE SUD 7 déchetteries



CLAIX - Le Clean

ZONE SUD

13, chemin de Risset
Tél. 04 76 40 31 76 . Déchetterie
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h.

HORAIRE D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi,
de 9h à 12h et de 13h à 17h.

ÉCHIROLLES

ZONE SUD

56, avenue de la République
Tél. 04 76 45 20 99 . Déchetterie
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi et vendredi, de 9h à 12h, mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

HORAIRE D'HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi et vendredi, de 9h à 12h, mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

EYBENS

ZONE SUD

33, rue des Grands Champs
Tél. 04 76 25 18 02 . Déchetterie

HORAIRE

Lundi et mardi de 13h30 à 18h, mercredi et jeudi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 18h, samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

LE PONT-DE-CLAIX

ZONE SUD

43, avenue du Maquis de l'Oisans
Tél. 04 76 40 39 43 . Déchetterie
ou 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30,
samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.

ST-PAUL-DE-VARCES

ZONE SUD

Les Tapaux
Tél. 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE D'ÉTÉ (du 21 avril au 20 octobre)

Mercredi et samedi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 18h.

HORAIRE D'HIVER (du 21 octobre au 20 avril)

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

ZONE SUD

Avenue de Provence, RN 75

Tél. 04 76 04 98 66 . Déchetterie

Tél. 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h45, vendredi de 15h30 à 18h45, samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45.

HORAIRE D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45, vendredi de 15h30 à 17h45, samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45.

VIF

ZONE SUD

Avenue de la Gare

Tél. 04 76 40 78 49 . Déchetterie

Tél. 0 800 50 00 27 . Numéro vert

HORAIRE D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

HORAIRE D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Pour connaître les déchets pris en charge par ces déchetteries, veuillez vous reporter au tableau des déchetteries.

Pour en savoir plus :

0 800 500 027

le n° vert

www.la-metro.org

le site internet de la Métro



le mensuel de l'agglomération



DÉCHETTERIE 10

► Votre aspirateur va en **DÉCHETTERIE 10**
Cela signifie qu'il appartient à la catégorie **10**
soit celle des déchets d'équipements électriques
et électroniques.

DÉCHETTERIE 11 15

► Votre moquette usagée va en **DÉCHETTERIE 11 15**
Cela signifie qu'elle appartient à la catégorie **11**
soit celle des encombrants
ou **15** soit celle des incinérables.

Le ou les numéros indiqués après l'item **DÉCHETTERIE**
indiquent la catégorie à laquelle appartient votre déchet.
Voir exemple ci-contre.

Catégories de déchet	DÉCHETTERIES																	
	Clax	Danire	Echiroles	Fontaine	Gières	Grenoble - la Terre	Grenoble - Jacquard	Grenoble - Joubert	Grenoble - Peupliers	La Ronche - Atharot	Le Pont-de-Claix	Meylan	Saint-Gervais	Saint-Martin d'Hères	Sassenage	Seyssins	Val de Saclay	
Acides	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Aérosols	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ampoules	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Batteries	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Carburants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cartons	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cartouches d'imprimante	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Déchets d'activité de soins	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Déchets d'équipements électriques et électroniques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Encombrants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Gravats	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Huiles alimentaires	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Huiles de vidange	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Incinérables	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Insecticides	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Métaux	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Néons	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Papiers	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Peintures	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Piles	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Pneus	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Polystyrène	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Produits base mercure	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Produits d'entretien de jardin	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Radiographies	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Solvants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Textile	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Végétaux	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Verre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

**Conformément au règlement
des déchetteries de la communauté
d'agglomération grenobloise :**

- L'accès aux déchetteries est réservé aux habitants de la communauté d'agglomération grenobloise. Des contrôles peuvent être effectués par les gardiens (demande de justificatif de domicile).
- Le volume total journalier autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à 5m³ et 40 litres de déchets spéciaux liquides.
- L'accès aux quais est strictement limité aux véhicules de PTAC ≤ 3,5 tonnes.
- L'accès des artisans-commerçants est strictement interdit le week-end.



PENSE-BÊTE

JOURS DE COLLECTE

de vos déchets ménagers

Pas bête !

Cochez les cases correspondantes
aux jours de collecte
de votre secteur et accrochez ce pense-bête
de manière à ne pas les oublier.

Poubelle verte

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Poubelle grise

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Attention ! dans certains cas (jours fériés, pont...),
les jours de collecte sont susceptibles d'être modifiés.
Pour tout renseignement : **0800500027** (n° vert).

Pour mieux consommer, je choisis :

- ▶ Les sacs réutilisables ou les cabas.
- ▶ Le vrac pour les fruits, les légumes, les pâtes, le riz, le café...
- ▶ Les produits à la découpe pour la charcuterie, la viande ou le fromage.
- ▶ Les éco-recharges pour les produits d'entretien, la lessive, l'assouplissant, les produits cosmétiques.
- ▶ Les produits concentrés (lessive, adoucissant, ...) en respectant les doses recommandées.
- ▶ Les produits ou emballages en matière recyclée (sacs poubelles, enveloppes, papier, papier toilette, ...).
- ▶ Les produits les plus respectueux de l'environnement : produits certifiés éco-label ou issus de l'agriculture biologique.
- ▶ Les piles rechargeables au nickel-métalhydrure.
- ▶ De boire l'eau du robinet.

Relevez le *Défi pour la Terre*, lancé par l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

10 RÈGLES D'OR, 10 RÉFLEXES ! Engagez-vous à mettre en pratique au moins un de ces gestes

- ▶ Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles.
- ▶ Je préfère les produits respectueux de l'environnement et j'évite les produits jetables.
- ▶ J'éteins les appareils électriques au lieu de les laisser en veille.
- ▶ Je choisis des appareils économes en énergie (lampes basse consommation, ...)
- ▶ Je préfère une douche rapide au bain.
- ▶ Je ne surchauffe pas mon logement et je l'isole le mieux possible.
- ▶ J'installe un chauffe eau solaire ou du chauffage au bois chez moi.
- ▶ J'utilise moins la voiture pour aller travailler, je fais les petits déplacements à pied.
- ▶ Je conduis doucement et moins vite.
- ▶ Pour mes voyages, je préfère prendre le train.

Engagez-vous sur www.defipourlaterre.org

Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME) Rhône-Alpes

10, rue des Emeraudes • 69006 Lyon
Tél. 04 72 83 46 00
mail: ademe.rhones-alpes@ademe.fr
www.ademe.fr

Agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise (ALE)

4, rue Voltaire • 38000 Grenoble
Tél. 04 76 00 19 09
mail : infos@ale-grenoble.org
www.ale-grenoble.org

Cercle National du Recyclage (CNR)

23, rue Gosselet • 59000 Lille
Tél. 03 20 85 85 22
mail : cnr@nordnet.fr
www.cercle-recyclage.asso.fr
www.produits-recycles.com

En partenariat avec :

Eco-Emballages

Direction Régionale
Sud-Est – Europarc
1, rue Edison • 69673 BRON Cedex
Tél. 04 72 81 03 70
www.ecoemballages.fr



LA METRO

Le Forum - 3, rue Malakoff • 38031 Grenoble Cedex 01
Tél. 33 (0) 4 76 59 59 59 • Fax : 33 (0) 4 76 42 33 43
www.la-metro.org